Objet de la consultation : 2026-DMI-SEI-Travaux_renovation_agence_Hienghene_OPTNC_en_13_lots

QUESTIONS	REPONSES
1. Dans le cadre de cet appel d'offres, pourriez-vous nous communiquer les cotes manquantes ? Celles-ci ne figurent ni sur les plans, ni dans la DPGF, ni dans le CCTP	L'ensemble des 6 fenêtres auront une largeur de 140 cm, une hauteur de 120cm et une allège de 100cm. Les 3 jalousies auront une largeur de 80cm, et une hauteur de 60 cm. La largeur d'ouverture extérieur du SAS sera de 150cm et une hauteur de 210cm. Le rideau métallique intérieur au SAS aura une hauteur de 210cm. Le rideau métallique devant le GAB aura une largeur de 90cm.
2. Pouvez-vous confirmer que la visite obligatoire concerne uniquement les lots Gros Œuvre et VRD, et que les entreprises n'y ayant pas participé peuvent tout de même répondre aux autres lots ?	La visite obligatoire concerne seulement les lots 01 (VRD) et 02 (G.O).
3. pour le lot 12 - poste 3.4 ; 3.4.1 : avez-vous des photos des 2 citernes concernées ? Ou des quantités à communiquer ? Est-ce qu'il s'agit des cuves A/A2/A3 sur le plan VRD-03 ? PJ :PLAN-Travaux_renovation_agence_Hienghene_OPTNC_VRD-03_IndA.pdf	Il s'agit bien des cuves A1/A2/A3.
4. Bonjour, ci-joint des questions Cf PJ en annexe	Lot 02 : Poste 4.1 : suivre les recommandations du dossier BRH. Poste 4.5 : le mieux est d'établir un plan EXE + note de calcul. Dalle extérieur 8m² : Lot 03 : Poste 6.1 & 6.2 : oui Lot 04 : Poste 1.2 : aucune exigence d'épaisseur. Lot 04 doit les renforts. Lot 10 : les citernes seront détruites par le lot VRD.
5. Bonjour, concernant les hygiaphones, faut il prévoir un trou de parole car ils n'apparaissent pas sur les plans? Et si oui, le diamètre et la hauteur svp. Merci et bonne journée	Oui, prévoir parloir avec 3 trous et cache + passe documents + châssis de fixation en bois (idem photo)
6. Je viens de m'apercevoir que dans le CCTP peinture on demande de peindre les 2 citernes, hors dans le CCTP VRD on demande de les déposer et évacuer. Je retiens que lors de la réunion, la 2eme solution	Les citernes seront détruites par le lot VRD.

était envisagée, merci de me le confirmer	
7. Additifs aux lots 02 + 12	Cf annexe
8. Bonjour, nous constatons que le fichier « Questions/Réponses – Version 1 » ne figure toujours pas dans le DCE modifié à ce jour.	https://portail.marchespublics.nc/entreprise/consultation/3541?orgAcronyme=c5d 

ANNEXE – PJ de la question n°03 du 20/11/2026

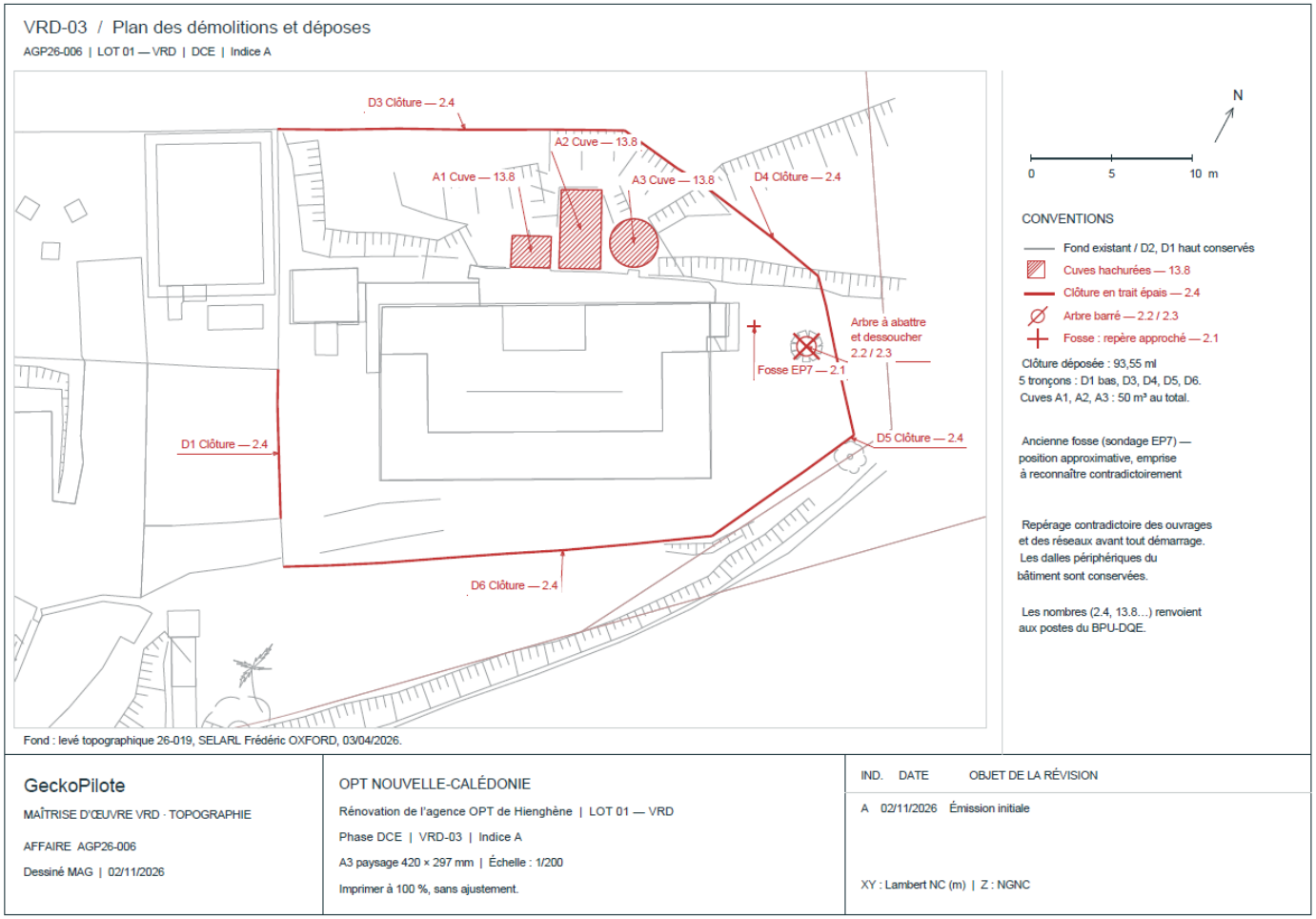

ANNEXE – PJ de la question n°04 du 20/11/2026

RENOVATION AGENCE OPT NC A HIENGHENE

QUESTIONS

LOT 02- GO :

- **Poste 4.1- Renfort tête de mur :** pour ces travaux faut-il établir un plan d'EXE + notre de calcul ? ou doit suivre les prescriptions de la note technique NT1 et plan (dossier BRH) ?
- A la charge de quel lot (02, 03 ou 04) est l'habillage des UPN posés dans le cadre du poste 4.1 ?
- **Poste 4.5- reprise partielle dalle terrasse :** faut-il établir un plan d'EXE + note de calcul ? ou doit-on suivre les prescriptions du CCTP et du plan ?
- **Dalle extérieure 8m² :** Il semble que dans la DPGF + CCTP, sauf errer, la dalle extérieure au niveau du local ménage n'apparaît pas ? Faut-il la rajouter dans l'offre ?

LOT 03- CLOISONS :

Poste 6.1 & 6.2- Boites aux lettres : Après dépose des boites aux lettres de l'ancienne agence, il est prévu la fermeture de ces ouvertures. Pour la fermeture, est-ce bien le système suivant que vous souhaitez ? Ossature métallique en tubes + pare-pluie + fibrociment ép. 9mm + isolation ép 100mm + parement intérieur en placoplâtre BA13 double peau + jointage + peinture int/ext ?

LOT 04- PLAFONDS / ISOLATIONS :

- **Poste 1.2- Plafond dalles 60x60 :** quel modèle de dalles 60x60 souhaitez-vous ? EKLA ép. 20 ou 40 mm ? TONGA ép. 20 ou 40mm ? ou autres ?
- Qui doit les renforts dans les plafonds pour la reprise de la signalétique intérieur (accrochée au faux-plafond) ?

LOT 10- PEINTURE :

- **Poste 3.4- Peinture citernes :** Suite à la visite, il a été constaté la présence de 3 citernes. Confirmez-vous la conservation et la mise en peinture des 3 citernes ? OU la démolition et l'évacuation des 3 citernes par le lot VRD ?

ANNEXE – PJ de la question n°05 du 20/11/2026



ANNEXE-à la question n°07-Additif n°01 au DCE pour les lots 02 + 12

ADDITIF N° 1 – DOSSIER DE CONSULTATION

Opération : Rénovation de l'agence OPT de Hienghène

Maître d'ouvrage : OPT Nouvelle-Calédonie

Lots modifiés : Lot 02 – Démolition / Préparation / Gros oeuvre / Renforts structurels ; Lot 12 – Peinture / Nettoyage.

Objet : Compléments et suppressions de prestations dans les CCTP initiaux. Les CCTP initiaux demeurent applicables pour toutes les dispositions non expressément modifiées.

1. LOT 02 – Prestations complémentaires

Article 3.1.1 bis – Dépose du plafond existant de la coursive extérieure. Dépose complète du plafond existant de la coursive extérieure, accessoires et fixations nécessaires compris, sur une surface prévisionnelle de **84,50 m²**. Protection des ouvrages conservés, tri, chargement et évacuation des déchets. Dépose terminée avant l'intervention de traitement anti-termites ; supports laissés accessibles à l'entreprise chargée du traitement. Le plafond neuf en lames PVC reste au lot 04, sans modification.

Article complémentaire – Bandeaux de rive. Dépose complète et évacuation des bandeaux existants, puis fourniture et pose de bandeaux neufs de dimensions homogènes, compatibles avec les produits disponibles et les dispositions de couverture existantes : **65 ml prévisionnels**. Compris fixations, jonctions, pièces d'angle, traitements de finition et adaptations nécessaires. Les caractéristiques et dimensions définitives seront soumises à la validation de la maîtrise d'oeuvre avant commande.

Article complémentaire – Gouttières. Dépose de l'ensemble des gouttières existantes, **65 ml prévisionnels**. La DPGF prévoit le chiffrage de la fourniture et pose de **65 ml de gouttières neuves**, accessoires, crochets, raccords et essais d'écoulement compris. Après dépose et examen contradictoire, les tronçons en bon état et techniquement compatibles pourront être réemployés, sur validation de la maîtrise d'oeuvre. Les quantités neuves effectivement posées seront constatées et réglées selon les dispositions contractuelles du marché ; la dépose complète reste due. Les modalités de réemploi et de rémunération doivent être arrêtées contractuellement avant exécution.

Article complémentaire – Descentes d'eaux pluviales. Dépose intégrale de **4 descentes existantes**, hauteur indicative 2,80 m chacune, soit **11,20 ml**. Fourniture et pose de **4 descentes neuves Ø 100 mm**, pour 11,20 ml prévisionnels, y compris coudes, colliers, fixations et raccordements aux réseaux existants, sous réserve de vérification des interfaces et altimétries sur site.

2. LOT 12 – Peinture / Nettoyage

Complément à l'article 3 – Peintures extérieures. Prévoir la préparation des supports et la mise en peinture des bandeaux neufs sur **65 ml prévisionnels**, avec système adapté à leur matériau, primaire compatible si nécessaire et finition homogène validée par la maîtrise d'oeuvre. Cette prestation est distincte de la peinture de la structure galvanisée du bandeau de façade (article 3.3), qui demeure inchangée. Les bandeaux seront livrés dans une finition compatible avec la mise en peinture prévue.

Suppression de l'article 3.4 – Citernes existantes – Traitement esthétique. La prestation est supprimée dans son intégralité : les deux citernes sont destinées à être supprimées au titre du lot 01. Le poste 3.4 de la DPGF du lot 12 est mis à zéro et indiqué « sans objet ».

3. DPGF révisées et portée

Les DPGF révisées des lots 02 et 12, jointes au présent additif, **annulent et remplacent** les DPGF précédemment diffusées pour ces deux lots. Les entreprises chiffreront les quantités prévisionnelles figurant dans les DPGF. Les prix unitaires sont à compléter par les soumissionnaires.
Les autres lots, notamment le lot 04 (faux plafond PVC neuf de la coursive), ne sont pas modifiés par le présent additif. Le présent additif et les DPGF révisées doivent être communiqués simultanément à l'ensemble des candidats.